

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **15 MARS 2016**

Délibérations CA 2016/03/15 – 8 à 10

Point 5 de l'Ordre du Jour :

COMPTE FINANCIER 2015 de l'ÉNIM (École Nationale d'Ingénieurs de Metz)

Documents transmis aux Administrateurs

★ ANNEXES 5 à 6

Annexe 5 : Compte Financier 2015 de l'ÉNIM

Annexe 6 : Rapport sur les comptes 2015 sous la forme d'une analyse financière, réalisé par M. Mickael CHAPELLE, Agent Comptable de l'École jusqu'au 21/03/2016 chargé de la réalisation du compte financier 2015

1 - COMPTE DE RÉSULTAT 2015

RÉSULTAT et TAUX d'EXECUTION 2015

A/ Résultat constaté

Le compte financier 2015 fait apparaître :

- ❖ des charges de fonctionnement de **6 374 364,52 €**
- ❖ des produits de fonctionnement de **5 941 935,64 €**

L'ÉNIM affiche donc un **résultat déficitaire** de **- 432 428,88 €**, alors que le budget prévisionnel avait prévu un excédent de 167 000 €. Ce résultat est lié notamment au prélèvement réalisé par le Ministère sur la SCSP (Subvention pour Charges de Service Public) de l'École.

B/ Taux d'exécution

L'Agent Comptable rappelle les 3 enveloppes validées par le Conseil d'Administration de l'ÉNIM :

- une enveloppe de fonctionnement,
- une enveloppe de personnel,
- une enveloppe d'investissement.

N.B. : Le taux d'exécution du compte de résultat ne tient compte que de la section de fonctionnement.

- Volume de dépenses de fonctionnement prévu 7 072 442,00 €
- Réalisation en dépenses **6 374 364,52 €**
- **Taux d'exécution de 90,12 %** en raison d'une diminution des achats courants et d'une maîtrise des dépenses de personnel.

- Volume de recettes de fonctionnement prévu 7 246 263,00 €
- Réalisation en dépenses 5 941 935,64 €
- **Taux d'exécution de 82 %** en raison d'une diminution des ressources propres (Taxe d'Apprentissage : - 104 000 €) et d'une diminution de la SCSP (- 1 108 022 €).

ÉVOLUTION des CHARGES de FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement s'élèvent en 2015 à **6 374 364,52 €**, soit une réduction de dépenses de 5 % par rapport à 2014.

A/ Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel, qui n'intègrent pas les paies statutaires, sont relatives à la **masse salariale sur ressources propres** et s'élèvent à **1 608 584, 99 €**. Elles sont en diminution de 4,54 % par rapport à 2014.

B/ Autres charges de fonctionnement

Leur montant atteint **4 765 779,53 €** dont 1 697 683,39 € d'opérations ne donnant pas lieu à décaissement (opérations d'amortissement).

Ces dépenses consistent en :

- viabilisation
- petits équipements et fournitures
- dépenses informatiques
- frais de déplacement et de réception
- assurances
- bourses et gratification de stages
- prestations extérieures
- charges exceptionnelles (admissions en non-valeur)

En 2015, le premier poste de dépenses est celui de la dotation aux amortissements et de provisions pour charges correspondant à d'anciens dossiers en recouvrement par l'huissier.

Les dépenses de personnel sur ressources propres se trouvent en deuxième position.

ÉVOLUTION des PRODUITS de FONCTIONNEMENT

Le montant total des produits de fonctionnement pour l'année 2015 s'élève à **5 941 935,64 €** contre 6 965 377,37 € en 2014, soit une **diminution de 14,7 %**.

A/ Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) 23 %

La décision du Ministère de mobiliser le Fonds de Roulement de différents établissements publics d'Enseignement Supérieur s'est traduit en fait, pour l'ÉNIM, par une diminution conséquente de la SCSP.

D'un prévisionnel de **2 511 083 €**, la subvention est passée à **1 356 291 €**, soit une réduction de **1 154 792 €** (- 45,87 %).

B/ Ressources Propres 42 %

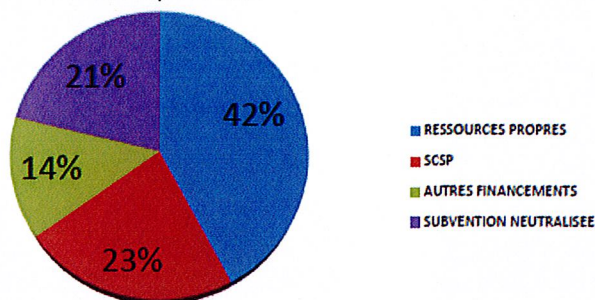
Les ressources propres sont de l'ordre de **2 495 613 €** et affichent 4 % de hausse par rapport à celles de 2014. Elles se composent, pour les plus gros postes, des frais de scolarité, des contrats de recherche, des prestations de Formation Continue et des frais d'encaissement du concours commun des ENI.

C/ Autres ressources 14 %

Les produits relatifs aux collectivités territoriales (soutien aux thèses et projets de l'ENIM), à la Préfecture, et au Rectorat (Cordées de la Réussite) composent principalement les autres ressources de l'ENIM. La taxe d'apprentissage en fait également partie mais elle connaît une diminution de **- 104 000 €** par rapport à la prévision au Budget Initial.

D/ Quote-part des subventions d'investissement au compte de Résultat 21 %

Ces opérations retracent annuellement la quote-part des subventions (hors prélèvement sur Fonds de Roulement) qui sont utilisées pour payer les amortissements correspondants.



Le résultat final est un **déficit de - 432 428,88 €** qui s'explique notamment par une baisse très importante de la SCSP et de la taxe d'apprentissage.

2 - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La Capacité d'Auto Financement (CAF) correspond à la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables : pour l'année 2015, l'ENIM dégage une **CAF de 2 140,93 €** – somme relativement faible s'expliquant par le résultat déficitaire de l'exercice.

3 - OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT de l'ENIM et leur FINANCEMENT

CAF et TABLEAU de FINANCEMENT

Les **RESSOURCES** (recettes) proviennent des ressources propres générées par l'activité de l'École, les ressources externes (collectivités territoriales), le Fonds de Roulement. Elles s'élèvent à **136 910,45 €**.

Les **EMPLOIS** (dépenses) regroupent les opérations d'investissement, c'est-à-dire à l'achat de biens de valeur unitaire supérieure à 500 € HT et donnant lieu à un amortissement comptable. Elles atteignent le montant de **787 283 €** et concernent les postes de dépenses suivants :

- Informatique :
Renouvellement annuel de nombreux postes pédagogiques et administratifs dans le cadre du marché informatique pluriannuel et de l'intégration à l'Université de Lorraine.
- Construction :
Extension du parking pour les élèves de l'École et mise en place d'un système de barrières avec détection de plaques d'immatriculation et cartes magnétiques.
Travaux de la plateforme collaborative CAO, phase 2.
Rénovation du circuit de chauffage au troisième étage.

- Mobilier et divers matériels :
Rénovation du laboratoire de mécanique générale.
Remise en état de la salle de « l'ÉNIM FORMULA STUDENT ».
Achat de mobilier pour renouvellement des salles du fort de CHESNY et de matériels pédagogiques en contrôle non destructif.

Le déséquilibre dans la section d'investissement engendre un **prélèvement sur le Fonds de Roulement** à hauteur de **598 231,62 €**.

TAUX d'EXÉCUTION de la SECTION d'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement totales s'élevant à 2 192 545 € et leur réalisation à 737 283 €, il en ressort un **taux d'exécution de 33,6 %**.

4 - STRUCTURE des DÉPENSES par ENVELOPPE

En 2015, en matière de dépenses (**7 111 647,52 €**), trois grands postes se dégagent du compte financier :

- les dotations aux amortissements pour **1 697 683,39 €** (niveau similaire à 2014)
- les dépenses de personnel pour **1 608 584,99 €** (- 4,54 %)
- les autres services extérieurs pour **1 409 909,23 €** (- 3,53 %)

5 - BILAN et sa STRUCTURE FINANCIÈRE

FONDS de ROULEMENT

Le Fonds de Roulement (FDR) correspond à la somme des excédents dégagés par l'École au cours de son histoire. Il joue deux rôles :

- financer le cycle d'exploitation (besoin en FDR)
- dégager une trésorerie positive

Au 31/12/2015, les **ressources stables** (ou **passif stable**) de **44 090 637,32 €** sont essentiellement constituées de :

- ✓ 38,00 M€ correspondant à l'évaluation financière des biens immeubles et terrains remis en dotation par l'État,
- ✓ 6,85 M€ de réserves (les résultats de fonctionnement cumulés des années antérieures)
- ✓ - 0,43 M€ du résultat négatif de l'exercice 2015
- ✓ 4,50 M€ d'autres financements État et autres qu'État
- ✓ - 4,93 M€ de neutralisation à titre de reprise sur la ligne précédente

Les **emplois** (ou **actif immobilisé**) de **40 951 844,06 €** se décomposent principalement en :

- ✓ 38,36 M€ de bâtiments, terrains remis en dotation par l'État à l'ÉNIM ainsi que des aménagements réalisés par l'École,
- ✓ 8,75 M€ d'installations techniques, matériel et outillage,
- ✓ - 11,44 M€ d'amortissements,
- ✓ 5,28 M€ d'immobilisations en cours.

Le FDR s'élève donc à 3 138 793,26 € au 31/12/2015. Il permet de couvrir **242 jours** de fonctionnement hors gestion de la masse salariale. Ce ratio était de 272 jours en 2014.

La diminution de **- 659 881,62 €** entre 2015 et 2014 s'explique par :

- un besoin d'investissement sur le FDR de **598 231,62 €** pour équilibrer la section 2
 - une avance sur immobilisation 2016 réalisée en 2015 à hauteur **78 150 €**
 - des cautions encaissées qui viennent provisoirement augmenter le FDR de **16 500 €**
- ⇒ (598 231,62 € + 78 150 € – 16 500 € = variation du FDR de 659 881,62 €)

BESOIN en FONDS de ROULEMENT

Le Besoin en Fonds de Roulement (FDR) représente le décalage en **l'actif d'exploitation (371 894,71 €)** et les dettes ou **passif d'exploitation (421 429,56 €)**.

L'actif circulant regroupe majoritairement :

- Le poste "**autres créances**" dont le total de **278 112,03 €** est constitué de
 - 193 259,43 € de factures envoyées non encaissées,
 - 37 728,47 € de TVA (886,47 € de TVA déductible et 36 862 € de crédit de TVA),
 - 47 066,68 € de factures émises à l'encontre de l'État et des collectivités, non encaissées (bourses de thèses),
 - 57,45 € d'avance à rembourser ;
- Le poste "**créances contentieuses**" dont le total de **97 906,00 €** est constitué d'anciens dossiers confiés à un huissier ou faisant l'objet de redressement ou de liquidation judiciaires ;
- Le poste "**stocks**" pour un montant de **15 632,68 €**.

Le passif circulant est composé principalement de:

- Le poste "**dettes fiscales (TVA) et sociales**" dont le total de **253 431,94 €** comprend
 - 223 425,73 € d'avances et acomptes reçus des financeurs (dont 131 945 € concernent les subventions de bourses, 76 421 € les crédits de la Préfecture et 15 059 € ceux du Rectorat – tous deux dans le cadre des « Cordées de la Réussite »),
 - 30 006,21 € de soldes créditeurs des comptes de la classe 4 ;
- Le poste "**produits constatés d'avance**" dont le total de **167 645,60 €** est constitué d'une partie des frais de scolarité encaissés pour la période 2015-2016 (8/12^{ème} des droits de scolarité reportés à l'exercice 2016) ;
 - Le poste "**autres dettes**" pour un montant de **352,02 €** de paiements encaissés à tort et à rembourser.

L'actif circulant étant inférieur au passif circulant, le Besoin en FDR s'avère négatif pour **- 29 778,85 €**, ce qui est assimilé à une capacité de financement et à une recette monétaire.

TRÉSORERIE

L'actif est composé du compte bancaire de l'ÉNIM d'un montant de **3 756 415,89 €** et des **955,53 €** la caisse de l'Agent Comptable au 31/12/2015, soit un total de **3 757 371,42 €**.

Le passif est composé des restes à payer 2015, mandatés sur la période d'inventaire, s'élevant à **588 799,31 €**.

La trésorerie affiche un **montant total de + 3 168 572,11 €**.

Délibération CA 2015/03/17 – 8

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration arrêtent le compte financier 2015 de l'ÉNIM.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	27
<i>Présents</i>	18
<i>Représentés</i>	9
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	23
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	4

Délibération CA 2015/03/17 – 9

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration décident d'imputer sur le compte de réserve du budget principal de l'Université de Lorraine :

- le déficit de fonctionnement de l'ENIM pour - 432 428,88 €

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	27
<i>Présents</i>	18
<i>Représentés</i>	9
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	23
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	4

Délibération CA 2015/03/17 – 10

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration acceptent d'intégrer le bilan comptable de l'ENIM dans le bilan comptable du budget principal de l'Université de Lorraine.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	27
<i>Présents</i>	18
<i>Représentés</i>	9
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	23
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	4

Le Conseil d'Administration prend acte qu'un diagnostic financier des comptes 2015 de l'ÉNIM, dans le cadre de son intégration à l'Université de Lorraine à compter du 01/01/2016, est confié aux Commissaires aux Comptes de l'Université de Lorraine. Ce diagnostic viendra compléter au printemps 2016 (du 21 au 25 mars 2016) la connaissance qu'a l'Université de la situation financière et patrimoniale de l'École.

Fait le 17 mars 2016



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 22/03/2016